

PP15-COM-EDP-28

TRAVAUX D'ACHEVEMENT DES BATIMENTS DU DISPATCH CENTER (CENTRE PRINCIPAL ET CENTRE DE REPLI)

Date de publication du DAO : 21 mars 2022

Date limite initiale de remise des offres : 5 mai 2022

Date limite effective de remise des offres : 5 mai 2022

 BULLETIN N°1 DES QUESTIONS & REPONSES 

#	Sujet	Référence	Questions	REPONSES
1	<b>Tableau électrique</b>	Volume II _DAO : Partie 2, Enoncé des Travaux (Chapitre VII, Exigences techniques, D50 Electricité)	<p>Sur le site d'Akassato, il manque un tableau électrique principal régulé qui sera placé en aval de l'onduleur et en amont des tableaux divisionnaires régulés.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Pourriez-vous nous préciser qui est responsable de fournir ce tableau ?</b></li> <li>- <b>Pourriez-vous nous en fournir le schéma si ce tableau est de notre responsabilité ?</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La fourniture et la pose de ce tableau relèvent de la responsabilité du nouvel Entrepreneur. Ce volet est pris en compte dans le devis quantitatif en annexe 1 du volume II du DAO à travers la rubrique 12.3.20, Fourniture et pose d'autres appareils et appareillages électriques.</li> <li>- Le schéma n'existe pas. Il revient au nouvel Entrepreneur de fournir ce schéma suivant les caractéristiques techniques, les tableaux divisionnaires existants à chaque niveau, et suivant les exigences du Maître de l'Ouvrage (MO).</li> </ul>
2	<b>Fiches techniques</b>	Volume II _DAO : Partie 2, Enoncé des Travaux (annexe 4)	<p>Nous avons remarqué que des fiches techniques de produits sont fournies en annexe de ce DAO.</p> <p><b>a) Pourriez-vous nous confirmer lesquelles des fiches sont actuellement approuvées, le cas échéant ?</b></p>	<p>a) Les fiches techniques des équipements déjà fournis et posés sur les sites sont approuvées par l'Ingénieur.</p> <p>Comme rappelé au cours des visites de sites, l'Entrepreneur devra, avant d'entreprendre toute commande d'équipements, recevoir l'approbation de l'Ingénieur après soumission des échantillons et</p>

#	Sujet	Référence	Questions	REPONSES
3	<b>Système d'extinction automatique/ Locaux sensibles</b>	Volume II _DAO : Partie 2, Enoncé des Travaux (Annexe 1, Devis Quantitatif)	<p>b) Est-il possible pour un soumissionnaire de proposer des produits similaires répondant aux exigences et spécifications techniques en lieu et place de certaines fiches proposées ?</p> <p>Le prix 11.1.10 est libellé comme ceci "<b>Système d'extinction automatique avec agent FM200 y compris réseau de tuyauterie pour les locaux sensibles</b>"            - Pourriez-vous nous donner la liste des locaux sensibles et leurs dimensions ?</p>	<p>les fiches techniques des équipements à commander.</p> <p>b) Oui, il est possible qu'un Soumissionnaire propose des produits similaires répondant aux exigences et spécifications techniques en lieu et place de certaines fiches proposées. Mais l'Entrepreneur devra avant d'entreprendre toute commande d'équipements recevoir l'approbation de l'Ingénieur après soumission des échantillons et les fiches techniques des équipements à commander.</p> <p><b>Liste des locaux sensibles et leurs dimensions :</b></p> <p><b>NDCC</b></p> <p>1- Local électrique (L = 6.81 m ; l = 4.79 m ; S = 32.61 m<sup>2</sup>).</p> <p>2- Local onduleurs (L = 4.63 m ; l = 4.54 m ; S = 21.02 m<sup>2</sup>).</p> <p>3- Local serveur SCADA A (L = 7.20 m ; l = 3.60 m ; S = 25.92 m<sup>2</sup>).</p> <p>4- Local serveur B (L = 7.20 m ; l = 3.60 m ; S = 25.92 m<sup>2</sup>).</p> <p><b>BUNDCC</b></p> <p>1- Local électrique (dimensions irrégulières) S = 24.69 m<sup>2</sup>.</p> <p>2- Local onduleurs (L = 4.35 m ; l = 3.04 m ; S = 13.23 m<sup>2</sup>).</p>

#	Sujet	Référence	Questions	REPOSES
4	<b>Définitions de prix</b>	Volume II_DAO : Partie 2, Enoncé des Travaux (Annexe 2, Définition de prix)	<p>Dans le fichier « Annexe 2- Définition de prix... » <b>pourriez-vous nous préciser les définitions de prix des items suivants :</b></p> <p><b>8.3.3</b></p> <p><b>8.3.4</b></p> <p><b>11.1.10</b></p>	<p>3- Local serveur SCADA A (L = 7.48 m ; l = 3.60 m ; S = 26.92 m<sup>2</sup>).</p> <p>4- Local serveur B (L = 7.48 m ; l = 3.60 m ; S = 26.92 m<sup>2</sup>).</p> <p><b>Voir Plan (NDCC et BUNDC) locaux sensibles et leurs dimensions joint en Annexe n°1 au présent bulletin).</b></p> <p><b>Définition de prix des items suivants :</b></p> <p><b>8.3.3</b></p> <p>Ces prix rémunèrent la fourniture, l'assemblage, la pose et la peinture des portails métalliques à double battants en fer galvanisé, tôle d'épaisseur 25mm à double face y/compris les serrures et cadenas et autres accessoires de qualité supérieure et toutes autres sujétions.</p> <p>La couleur des portails sera précisée par l'ingénieur à l'exécution après échanges avec la SBEE.</p> <p>L'Entrepreneur devra fournir le plan, les fiches techniques et les échantillons des matériaux entrant dans la construction et l'assemblage de ces portes.</p> <p><b>8.3.4</b></p> <p>Ces prix rémunèrent la fourniture et la pose de la main courante en inox fixée aux murs y compris toutes les sujétions de pose et d'assemblage.</p>

#	Sujet	Référence	Questions	REPOSES
				<p>L'Entrepreneur devra fournir les fiches techniques et les échantillons des matériaux entrant dans la construction et l'assemblage de cette main courante.</p> <p><b>11.1.10</b></p> <p>Ce prix comprend la fourniture, la pose et le raccordement du système d'extinction automatique y compris toutes sujétions de pose. Il s'applique à l'unité.</p> <p>L'addendum N°1 au DAO précise ces informations dans l'Annexe n°2 au volume II du DAO.</p>
5	Formulaires de soumissions : TECH - 6 et TECH -7	Volume I _DAO : Partie 1, procédures de sélection, Section III - Critères de qualification et d'évaluation	<p>A la page 67 du volume 1, il est demandé d'utiliser le formulaire Tech-6, et à la page 69 le formulaire Tech-7. Sauf erreur de notre part, ces formulaires ne sont pas fournis dans le DAO.</p> <p><b>Pourriez-vous nous les mettre à disposition ?</b></p>	<p>Les deux formulaires concernés ne sont pas applicables.</p> <p>Néanmoins, afin de permettre à tous les soumissionnaires d'utiliser les mêmes formulaires pour faciliter l'évaluation des offres, des formulaires pour le matériel et le personnel clé seront mis à votre disposition à titre indicative (voir Annexe n°2 au présent bulletin).</p>
6	<b>Lettre de soumission</b>	Volume I _DAO : Partie 1, Procédures de sélection, Section I, Instructions aux Soumissionnaires et	<p>A l'article 13.1 du volume 1, page 29, il est demandé de fournir une <b>lettre de soumission de l'offre technique ET une lettre de soumission de l'offre financière.</b></p> <p>Or dans le sommaire de la section IV, sauf erreur de notre part, il est fait mention d'une seule lettre de soumission et le modèle en est donné à la page 73.</p>	<p>Nous vous prions d'utiliser le modèle de Lettre d'offre fournie à la page 73.</p>

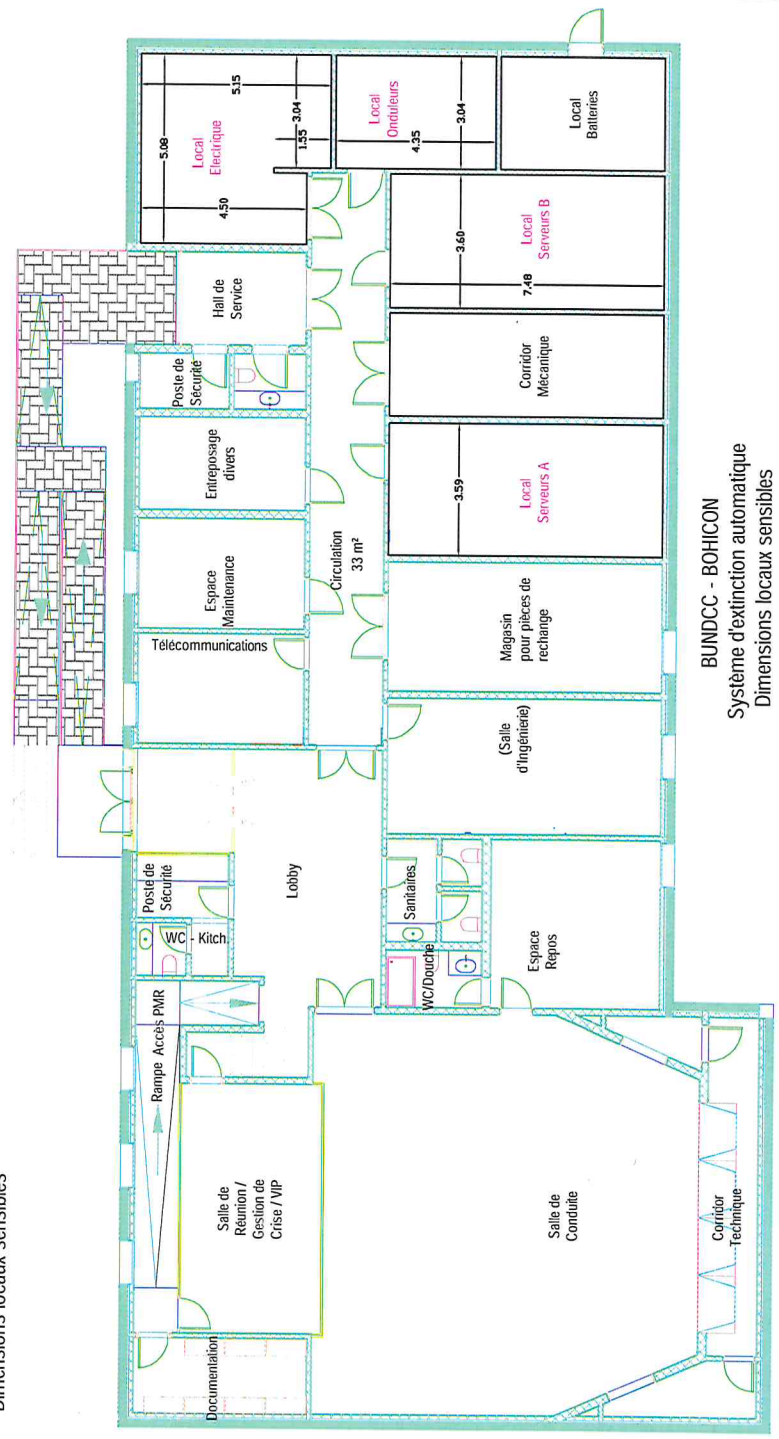
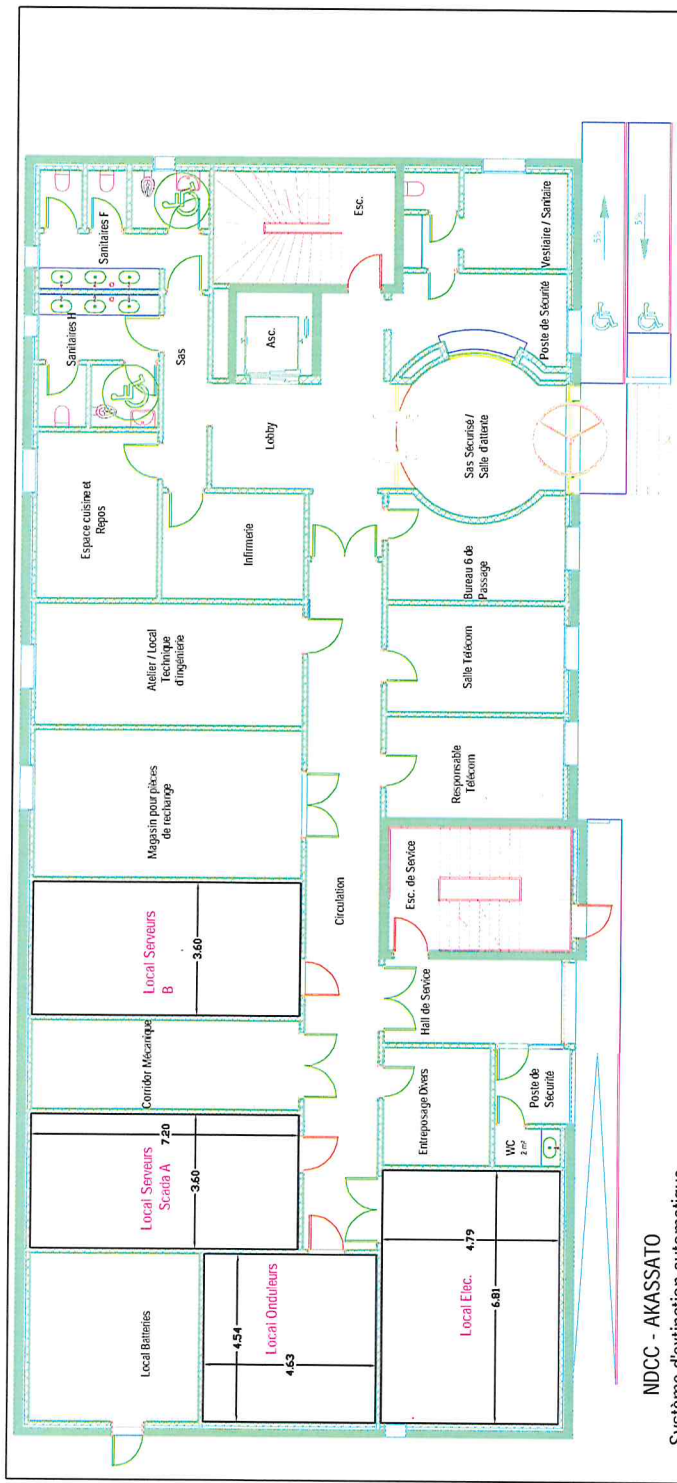
#	Sujet	Référence	Questions	REPOSES
7	<b>Béton banché pour clôture et pilastres</b>	Section IV – Formulaire de soumission  Volume II _DAO : Partie 2, Enoncé des Travaux (Annexe 1, Devis Quantitatif)	<b>Pourriez-vous nous préciser le nombre de lettres de soumission et en donner les modèles correspondants ?</b>  Sur le site d’Akassato, il est prévu un volume de 10m3 pour « Béton banché pour clôture et pilastres » (item 3.4)  <b>Pourriez-vous nous préciser l’option de réparation de la clôture correspondant à ce volume de béton ?</b>	Ce volume de béton de 10 m3 est estimé pour les corrections des vices constatés et l’achèvement de la clôture et des pilastres.
8	<b>Plans d’exécution</b>	Volume II _DAO : Partie 2, Enoncé des Travaux	Lors de la visite des sites, nous avons constaté que l’ingénieur faisait référence à des plans créés à des dates ultérieures à celles des plans que nous avons trouvés dans le DAO (plans APD).  <b>Pourriez-vous nous fournir les dernières versions approuvées des plans d’exécution (génie civil, courant fort, courant fort et climatisation, etc.) des deux sites ?</b>	Il s’agit de la dernière version des plans d’exécution courant fort et courant faible antérieurement reçus de l’Entrepreneur précédant qui sont fournis en Annexe n°3 au volume II du DAO.  Les plans d’exécutions manquants tels que l’éclairage extérieur et autres..., devront être élaborés par le nouvel Entrepreneur qui devra s’inspirer des plans APD du précédent Entrepreneur transmis aussi en Annexe n°3 au volume II du DAO.
9	<b>Chiffre d’Affaires annuel moyen</b>	Volume I _DAO : Partie 1, procédures de sélection, Section III - Critères de qualification et d’évaluation	Au niveau de la section III, pour le critère du Chiffre d’Affaires annuel moyen, à page 63, <b>pourriez-vous préciser le nombre d’année (3 en chiffres et 5 en lettres) ?</b>	Il est requis dans le DAO au niveau de la Section III, Critères de qualification et d’évaluation, que le soumissionnaire doit « Avoir un minimum de chiffre d’affaires annuel moyen de sept cent mille (700 000) USD, qui correspond au total à des paiements mandatés reçus pour des contrats en cours ou achevés, au cours des cinq (5) dernières années (2016 à 2020) ... ». Veuillez donc noter que les valeurs



#	Sujet	Référence	Questions	REPONSES
10	<b>Expérience</b>	Volume I _DAO : Partie 1, procédures de sélection, Section III - Critères de qualification et d'évaluation	D'une manière générale, au niveau du critère Expérience (de la section III), <b>pourriez-vous nous préciser si les cinq (05) dernières années sous-entendent jusqu'à l'année en cours ?</b>	déterminant le chiffre d'affaires annuel doivent couvrir les cinq (5) dernières années (2016 à 2020). L'addendum N°1 au DAO reprécisera le nombre d'années à considérer.  Le DAO précise bien les cinq dernières années s'entendent de 2016 à 2020 en ce qui concerne l'expérience.

Cotonou, le 20 avril 2022

  
**Gabriel DEGBEGNI**  
 Coordonnateur National



**Annexe n°2 au bulletin n°1 des questions et réponses**

DAO N° PP15-COM-EDP-28

Travaux d'achèvement des bâtiments du Dispatch Center

(Centre principal et centre de repli)



## Formulaire TECH-6 : Équipements de construction

Le Soumissionnaire doit fournir des informations suffisantes pour établir clairement qu'il est en mesure de satisfaire aux exigences relatives aux principaux équipements, énoncées dans la Partie 2, Énoncé des Travaux. Un formulaire distinct doit être préparé pour chaque équipement énuméré ou pour d'autres équipements proposés par le Soumissionnaire.

Équipement proposé		
Renseignements relatifs à l'équipement	Nom du fabricant	Modèle et puissance nominale
	Capacité	Année de fabrication
État actuel	Emplacement actuel	
	Engagements actuels	
Source	Indiquer l'origine des équipements <input type="checkbox"/> Propriété <input type="checkbox"/> Loués <input type="checkbox"/> Pris à bail <input type="checkbox"/> Spécialement fabriqués	

Omettre les informations suivantes pour les équipements appartenant au Soumissionnaire.

Propriétaire	Nom du propriétaire	
	Adresse du propriétaire	
	Téléphone	Nom du contact et fonction
	Télécopie	Télex
Accords	Informations sur les contrats de location/de prise à bail/de fabrication propres au projet	

